



Title-Sujet Réparation de trois ponts et réfection d'un ponceau, PN de la Mauricie		Date 11 juin 2015
Solicitation No. - No. de l'invitation SP300-15-5158	Client Ref. No. - No. de réf du client.	
GETS Reference No. - No de reference de SEAG SP300-15-5158		
INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES		
<p>Tender To: Parks Canada Agency We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.</p> <p>Submission aux: Agence Parcs Canada Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté La Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).</p> <p>Comments - Commentaries</p> <p>Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</p> <p>Issuing Office - Bureau de distribution</p> <p>Agence Parcs Canada Service national de passation des marchés 111, rue Water Est Cornwall ON K6H 6S3</p>		
Solicitation Closes L'invitation prend fin – at – à 14 h on – le 2015-06-30		Time Zone Fuseau horaire – Heure avancée de l'Est
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Céline Morin (celine.morin@pc.gc.ca) Telephone No. - No de téléphone <input type="text"/> Fax No. - No de FAX: <input type="text"/> 613-938-5940		
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: Voir dans la présente		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur		
Telephone No. - No de téléphone: _____ Facsimile No. - № de télécopieur: _____ Email : Courriel : _____		
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
Name / Nom <input type="text"/>		Title / Titre <input type="text"/>
Signature <input type="text"/>		Date <input type="text"/>

INVITATION À SOUMISSIONNER

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

CONDITIONS D'ASSURANCE

Les conditions d'assurance ont été modifiées. Consulter les conditions supplémentaires.

RAPPEL –

Modifications à la TVP, la TPS, la TVH en Colombie-Britannique, le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard

Ceci est un rappel aux soumissionnaires du changements concernant la taxe de vente provinciale (TVP), taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH), qui a eu lieu à compter du 1er avril, 2013 dans la provinces de la Colombie-Britannique (BC), le Québec (QC) et l'Île-du-Prince-Édouard (PE).

«Taxes applicables» sont versées par le Canada en conformité avec les conditions générales. Il est la responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que leur soumission consiste de ce changement. Il n'y aura pas d'ajustement pour les changements d'augmenter le montant du contrat en raison d'une manque à ce changement.

Le soumissionnaire n'est pas autorisé d'utiliser les exemptions canadiennes en provenance de tout impôt, tel que les taxes de vente provinciales. Le soumissionnaire doit payer la taxe de vente provinciale applicable, taxes accessoires, et toute autre taxe à la consommation, sur les biens ou les services taxables consommés ou utilisés dans l'exécution du contrat (conformément à la législation applicable), y compris pour les matériaux incorporés dans les biens immobiliers.

C'est la responsabilité du soumissionnaire de s'assurer d'intégrer à l'endroit approprié de l'approvisionnement en conformité avec les directives et les bulletins de l'Agence du revenu du Canada:
<http://www.cra-arc.gc.ca/menu-fra.html>

EXIGENCES EN MATIÈRE DE GARANTIE DE SOUMISSION

Le montant de la garantie de soumission requise est de 10 % du montant de la soumission (2 000 000 \$ au maximum).

Voir l'IG08 de R2710T – Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission

EXIGENCES EN MATIÈRE DE GARANTIE CONTRACTUELLE

Le montant de la caution qui est nécessaire au lieu d'un cautionnement d'exécution est de 20% du montant du contrat.

Voir CG9.2 de R2890D – Types et montants de la garantie contractuelle.

ANNULATION DE LA CLAUSE R2940D ET MODIFICATION DE L'ARTICLE CG3.8 DE LA CLAUSE

R2830D

Suite à l'abrogation de la Loi sur les justes salaires et les heures de travail, la clause R2940D est rendue non applicable pour les contrats émis après le 1er janvier 2014. Pour les contrats émis avant cette date la loi reste applicable. Par conséquent l'article 3.8 de la clause R2830D est modifié tel qu'indiqué à la condition supplémentaire CS06

LES CLAUSES CITÉES EN RÉFÉRENCE PAR UN NUMÉRO DANS CE DOCUMENT (P. EX. R2710T)
SONT DISPONIBLES SUR LE SITE WEB SUIVANT DE TPSGC:

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat5R>

TABLE DES MATIÈRES**INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)**

- IP01 Dispositions relatives à l'intégrité – Documentation connexe
- IP02 Documents de soumission
- IP03 Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
- IP04 Visite des lieux
- IP05 Révision des soumissions
- IP06 Résultats de l'appel d'offres
- IP07 Fonds insuffisants
- IP08 Période de validité des soumissions
- IP09 Documents de construction
- IP10 Sites Web

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AUX SOUMISSIONNAIRES (IG) – R2710T (2015-02-25)

Les instructions générales suivantes sont incluses par renvoi et disponibles sur le site Web suivant :
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

- IG01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission

La soumission

- IG03 Identité ou capacité civile du soumissionnaire

Taxes applicables

- IG05 Frais d'immobilisation

- IG06 Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant

- IG07 Liste des sous-traitants et fournisseurs

- IG08 Exigences relatives à la garantie de soumission

- IG09 Livraison des soumissions

- IG10 Révision des soumissions

- IG11 Rejet d'une soumission

- IG12 Coûts relatifs aux soumissions

- IG13 Numéro d'entreprise – approvisionnement (modifié)

- IG14 Respect des lois applicables

- IG15 Approbation des matériaux de remplacement

- IG16 Évaluation du rendement

- IG17 Conflit d'intérêts / Avantage indu

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

- CS01 Exigences relatives à la sécurité
- CS02 Condition d'assurance
- CS03 Modifications aux documents du contrat
- CS04 Main d'œuvre

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)**FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)**

- SA01 Identification du projet
- SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
- SA03 Offre
- SA04 Période de validité des soumissions
- SA05 Acceptation et contrat
- SA06 Durée des travaux
- SA07 Garantie de soumission
- SA08 Signature

APPENDICE 1 – TABLEAU DES MONTANTS FORFAITAIRES

APPENDICE 2 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT ADMINISTRATEURS DU SOUMISSIONNAIRE

APPENDICE 3 - FORMULAIRE D'ATTESTATION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 CODE DE CONDUITE ET ATTESTATIONS - DOCUMENTATION CONNEXE

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2015-02-25) La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

IP02 DOCUMENTS DE SOUMISSION

- 1) Les documents suivants constituent les documents de soumission :
 - a) Appel d'offres – Page 1;
 - b) Instructions particulières aux soumissionnaires;
 - c) Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2015-02-25);
 - d) Clauses et conditions identifiées aux « Documents du contrat »;
 - e) Dessins et devis;
 - f) Formulaire de soumission et d'acceptation et toute annexe s'y rattachant; et
 - g) Toute modification publiée avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

- 2) La section « Instructions générales aux soumissionnaires » est intégrée par renvoi et reproduite dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC : <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

IP03 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

- 1) Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres – Page 1, et ce, le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T « Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission », toutes les autres demandes de renseignements doivent être reçues au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
- 2) Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, l'agent d'approvisionnement examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
- 3) Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres – Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP04 VISITE BLIGATOIRE DES LIEUX

Il est obligatoire que le soumissionnaire ou un représentant de ce dernier visite les lieux où seront réalisés les travaux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux, qui se tiendra au 3500, chemin Principal, St-Jean-des-Piles QC G0X 2V0, le lundi 22 juin 2015. La visite des lieux débutera à 9 h HAE et se tiendra au Centre d'accueil.

Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante au plus tard le 18 juin 2015 à 14 h HAE pour confirmer leur présence et fournir le nom de la ou des personnes qui assisteront à la visite. Les soumissionnaires devront signer une feuille de présence. Les soumissionnaires devraient confirmer dans leur soumission qu'ils ont assisté à la visite. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite des lieux obligatoire ou qui n'enverront pas de représentant, et leur soumission sera déclarée non recevable. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.

IP05 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à l'IG10 de la R2710T « Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission ». Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le 1-877-558-2349.

IP06 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

- 1) Un dépouillement public des soumissions aura lieu au bureau désigné sur la page frontispice « Appel d'offres » pour la réception des soumissions, peu de temps après l'heure indiquée pour la clôture des soumissions.
- 2) Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de l'appel d'offres en communiquant avec le bureau compétent par courriel Cornwall.quote-soumission@pc.gc.ca ou par téléphone au 613-938-5940.

IP07 FONDS INSUFFISANTS

- 1) Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux à exécuter pendant la phase de construction
 - a) de 15 % ou moins, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et négocier une réduction équivalente sur le prix offert auprès du soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse.
 - b) de plus de 15 %, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et inviter les soumissionnaires ayant présenté une soumission conforme lors de l'appel d'offres initial à soumissionner de nouveau.

- 2) Si le Canada décide d'entamer des négociations ou de lancer un nouvel appel d'offres, en application aux sous-alinéas 1)a)(iii) ou 1)b)(iii), les soumissionnaires devront recourir aux mêmes sous-traitants et fournisseurs que dans leur offre initiale.
- 3) Si le Canada choisit de négocier une réduction du prix offert, en application au sous-alinéa 1)a)(iii), et qu'il n'arrive pas à une entente, il pourra exercer l'une des options indiquées aux sous-alinéas 1)a)(i) ou 1)a)(ii).

IP08 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

- 1) Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel qu'il est précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
- 2) Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1) de l'IP07 est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
- 3) Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1) de l'IP07 n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrédition,
 - a) poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b) annuler l'appel d'offres.
- 4) Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'G11 de R2710T.

IP09 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, une copie papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Il incombera à ce dernier d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP10 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues
<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#applL>

Achats et ventes

<https://www.achatsetventes-buyandsell.gc.ca/fra/bienvenue>

Sanctions économiques canadiennes

<http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra>

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913)
<http://www.tbs-sct.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf>

Cautionnement de soumission (Formulaire PWGSC-TPSGC 504) :
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf>

Cautionnement d'exécution (Formulaire PWGSC-TPSGC 505) :
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf>

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (Formulaire PWGSC-TPSGC 506) :
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf>

Guide des CCUA
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>

Échelles des taux de salaires pour des contrats fédéraux de construction
http://www.rhdc.gc.ca/fra/travail/normes_normes_travail/contrats/echelle/index.shtml

TPSGC, Services de sécurité industrielle
<http://ssi-iss.tpsac-pwgsc.gc.ca/index-fra.html>

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt/index-fra.html>

Construction and Consultant Services Contract Administration Forms Real Property Contracting
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-enq.html>

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Il n'y a aucune exigence de sécurité applicable à ce contrat.

CS02 MODIFICATIONS AUX DOCUMENTS DU CONTRAT

Le terme « ingénieur » est remplacé par le terme « représentant ministériel » aux plans et devis.

CS03 CONDITIONS D'ASSURANCE

1. Polices d'assurance

- L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

2. Période d'assurance

- Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.

b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la garantie pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

3. Preuve d'assurance

a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fourni.

b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

4. Indemnités d'assurance
En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

5. Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

CS04 MAIN D'OEUVRE

L'article CG3.8 de la clause R2830D est modifiée comme suit;

1. Le titre a été modifié de « Main-d'œuvre et justes salaires » à « Main-d'œuvre »
2. Annuler le paragraphe 1.
3. Renumérotter les paragraphes subséquents en conséquence.

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

1) Les documents suivants constituent le contrat :

- a) Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
- b) Formulaire de soumission et d'acceptation et toute annexe s'y rattachant remplis en bonne et due forme;
- c) Dessins et devis ;
- d) Conditions générales et clauses :

CG1	Dispositions générales	R2810D (2015-04-01)
CG2	Administration du contrat	R2820D (2015-02-25);
CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D (2015-02-25);
CG4	Mesures de protection	R2840D (2008-05-12);
CG5	Modalités de paiement	R2850D (2015-02-25);
CG6	Retards et modifications des travaux	R2860D (2013-04-25);
CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D (2008-05-12);
CG8	Règlement des différends	R2880D (2015-04-01);
CG9	Garantie contractuelle	R2890D (2014-06-26);
CG10	Assurances	R2900D (2008-05-12);
	Conditions supplémentaires;	R2910D (2015-02-25);
	Conditions d'assurance	Côûts admissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1 R2950D (2007-05-25);

- e) Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
 - f) Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
 - g) Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
- 2) Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC : <https://achatssetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>
- 3) Les échelles des taux de salaire pour des contrats fédéraux de construction sont intégrées par renvoi et disponibles au site Web suivant :
http://www.rhdcc-hrddc.gc.ca/tra/travail/normes_travail/contrats/echelle/index.shtml
- 4) La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

1) Réparation de trois ponts et réfection d'un ponceau dans le parc national de La Mauricie, 2141, chemin St-Paul, St-Mathieu-du-Parc, QC G0X 1N0.

2) N° de l'invitation à soumissionner : 5P300-15-5158

SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____ COURRIEL : _____

NEA : _____

SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre au à Sa Majesté la Reine du chef du Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le **MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION INDiqué DANS L'APPENDICE 1**.

SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DE LA SOUMISSION

La soumission ne peut être retirée pour une période de 30 jours suivant la date de clôture de l'invitation.

SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux au plus tard le 18 décembre 2015.

SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire joint à son offre une garantie de soumission, conformément à IG08 – Exigences relatives à la garantie de soumission de R2710T – Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission

SA08 SIGNATURE

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (en lettres moulées ou en caractères d'imprimerie)

Signature _____ Date _____

**FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION APPENDICE 1 –
FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS (8 pages)**

1. Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigé par le Canada.
2. Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

1. Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.
Le prix unitaire et le prix total estimé doivent être indiqués pour chaque item.
Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

Numéro de l'appel d'offres: 5P300-15-5158

Réparation de trois ponts et réfection d'un ponceau
au PN de La Mauricie

Nous soussignés après avoir visité les lieux et nous être familiarisés avec les conditions locales et toutes les exigences des documents de soumission et des addenda s'il y a lieu, mentionnés dans la présente, offrons à Parcs Canada d'exécuter les travaux de réparation de trois (3) ponts et de réfection d'un (1) ponceau dans le Parc National de la Mauricie, pour un montant de :

We the undersigned after visiting the sites and being familiar with the local conditions and all the requirements of the bid documents and addenda if any, noted in the present document, offer to Parks Canada to perform the repair work three (3) bridges and rehabilitation of (1) culvert in the La Mauricie National Park, amounting to:

Dollars (\$)

Tel que détaillé aux pages 2 à 8 inclusivement du présent formulaire, nous reconnaissons que le tout est conditionnel à l'approbation des règlements nécessaires et autres conditions et que le bordereau de soumission servira à la présentation des décomptes et au paiement final des ouvrages à exécuter. Nous nous engageons à compléter les travaux dans le délai d'exécution prescrit.

As detailed on pages 2 to 8 inclusively of the present document, we recognize that everything is subject to the approval of the necessary regulations and other requirements and that the bid form will be used for the presentation of the detailed accounts and final payment of the works to be executed. We are committed to complete the work within the time limit prescribed.

SOUMISSIONNAIRE

<i>Raison sociale/ Company name</i>	(N° licence Entrepreneur/ Contractor's Licence N°)
N° de la TPS/ GST N°	N° de la TVQ/ QST N°
Adresse/ Address	Téléphone/ Telephone
Signature/ Signature	Télécopieur/ Fax
En qualité de/ Title	

Parc National de la Mauricie/ La Mauricie National Park
Bordereau sommaire / Summary schedule
V/RÉF. : 45353174

BORDEREAU DE SOUMISSION / PAY ITEMS TABLE

DESCRIPTION DES TRAVAUX / DESCRIPTION OF WORKS	MONTANT / AMOUNT	TOTAUX / TOTAL
---	---------------------	-------------------

Structure 1 / Structure 1

SOUS-TOTAL RÉPARATION DU PONT EN ARCHE AU
km 3.8 - Route Promenade / SUBTOTAL REPAIRS OF
ARCHED BRIDGE km 3.8 - Route Promenade :

\$

Structure 2 / Structure 2

SOUS-TOTAL RÉFECTON DUN PONCEAU AU km
18.44 - Route Promenade / SUBTOTAL
REHABILITATION OF CULVERT km 18.44 - Route

\$

Structure 3 / Structure 3

SOUS-TOTAL RÉPARATION DU PONT COURBÉ AU km
58.3 - Route Promenade / SUBTOTAL REPAIRS OF
CURVED BRIDGE km 58.3 - Route Promenade

\$

Structure 4 / Structure 4

SOUS TOTAL RÉPARATION DU PONT ACIER-BOIS
NO. 3.4 - Rivière à la Pêche / SUBTOTAL REPAIRS OF
STEEL-WOOD BRIDGE NO. 3.4 - Rivière à la Pêche

\$

Grand Total / Grand total _____ \$

Parc National de la Mauricie/ La Mauricie National Park

Réparation du pont en arche km 3.8 - Route Promenade / Repairs of arched bridge km 3.8 - Route Promenade

V/RÉF. : 45353174

BORDEREAU DE SOUMISSION / PAY ITEMS TABLE

DIVISION / DIVISION	DESCRIPTION DES TRAVAUX / DESCRIPTION OF WORK	QUANTITÉ / QUANTITY	UNITÉ / UNIT	PRIX UNITAIRE / UNIT PRICE	MONTANT / AMOUNT	TOTAUX / TOTAL
Structure 1 / Structure 1						
01 CLAUSES GÉNÉRALES / GENERAL CLAUSES						
01.1	Organisation de chantier (avec phasage des travaux) / Site organization (with phasing of the work)	1	global / lump sum	\$	\$	
01.2	Régulation de la circulation / Traffic Control	1	global / lump sum	\$	\$	
01.3	Environnement / Environment	1	global / lump sum	\$	\$	
				sous-total 01 / Subtotal 01:	\$	
02 CONDITIONS EXISTANTES / EXISTING CONDITIONS						
02.1	Démolition (pavage, déssière aux approches, incluant nettoyages et préparation des différentes surfaces) / Demolition (pavement, guardrail approaches, including cleaning and preparation of various surfaces)	1	global / lump sum	\$	\$	
				sous-total 02 / Subtotal 02:	\$	
03 BÉTON / CONCRETE						
03.1	Béton coulé en place (bordure et descente de drainage) / Cast-in-Place concrete (curb and drainage trench)	1	global / lump sum	\$	\$	
03.2	Réparation sans surépaisseur / Repair without oversize	52	m ²	\$	\$	
03.3	Réparation de surface de dalle (avant pose de membrane) / Repairs of slab surface (before installation of membranes)	30	m ²	\$	\$	
03.4	Injection de fissure / Crack injection	10	m	\$	\$	
03.5	Scellant de surface et imperméabilisant / Surface sealant and waterproofing	1	global / lump sum	\$	\$	
				sous-total 03 / Subtotal 03:	\$	
07 ÉTANCHÉITÉ / WATERPROOFING						
07.1	Membrane d'étanchéité / Waterprooing membrane	1	global / lump sum	\$	\$	
				sous-total 07 / Subtotal 07:	\$	
31 TERRASSEMENTS / EARTHWORKS						
31.1	Excavation et remblai / Excavation and backfilling	1	global / lump sum	\$	\$	
31.2	Enrochement / Rockfill	275	m ²	\$	\$	
				sous-total 31 / Subtotal 31:	\$	
32 AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS / OUTDOOR FACILITIES						
32.1	Revêtements de chaussée bitumineux / Bituminous pavements	1	global / lump sum	\$	\$	
32.2	Marquages de chaussée / Roadway Markings	150	m	\$	\$	
				sous-total 32 / Subtotal 32:	\$	

Parc National de la Mauricie/ La Mauricie National Park

Réparation du pont en arche km 3.8 - Route Promenade / Repairs of arched bridge km 3.8 - Route Promenade

V/RÉF : 45353174

BORDEREAU DE SOUMISSION / PAY ITEMS TABLE

DIVISION / DIVISION	DESCRIPTION DES TRAVAUX / DESCRIPTION OF WORK	QUANTITÉ / QUANTITY	UNITÉ / UNIT	PRIX UNITAIRE / UNIT PRICE	MONTANT / AMOUNT	TOTAUX / TOTAL
34 TRANSPORT / TRANSPORTATION						
34.1	Sécurité routière -Glissières GTOG semi-rigides aux approches (DN-VIII-3-GSR001) incluant tous les raccordements de rigidité et dispositifs d'extremites / Road security - approaches steel guardrails GTOG (DN-VII-3-GSR001) including all connections, stiffness transitions and end devices	40	m	\$ global / Jump sum	\$ -	
34.2	Signalisation permanente / Permanent signage	1				

SOUS-TOTAL PONT EN ARCHE 3.8 KM - Route promenade /
SUBTOTAL REFLECTION OF ARCH BRIDGE km 3.8 - Route
Promenade

Sous-total 34 /
Subtotal 34:

BORDEREAU DE SOUMISSION / PAY ITEMS TABLE

DIVISION / DIVISION	DESCRIPTION DES TRAVAUX / DESCRIPTION OF WORKS	QUANTITÉ / QUANTITY	UNITÉ / UNIT	PRIX UNITAIRE / UNIT PRICE	MONTANT / AMOUNT	TOTAUX / TOTAL
Structure 2 / Structure 2						
01 CLAUSES GÉNÉRALES / GENERAL CLAUSES						
01.1	Organisation de chantier / Site organization	1	global / lump sum	\$	\$	
01.2	Régulation de la circulation / Traffic Control	1	global / lump sum	\$	\$	
01.3	Environnement / Environment	1	global / lump sum	\$	\$	
	Sous-total 01 / Subtotal 01:			\$	\$	
02 CONDITIONS EXISTANTES / EXISTING CONDITIONS						
02.1	Démolition (glissière aux approches, incluant nettoyages et préparation des différentes surfaces, batardeau, pompage) / <i>Demolition (guardrail approaches, including cleaning and preparation of various surfaces, cofferdam, pump)</i>	1	global / lump sum	\$	\$	
	Sous-total 02 / Subtotal 02:-			\$	\$	
03 BÉTON / CONCRETE						
03.1	Béton coulé en place / Poured in place concrete	1	global / lump sum	\$	\$	
	Sous-total 03 / Subtotal 03:-			\$	\$	
31 TERRASSEMENTS / EARTHWORKS						
31.1	Excavation et remblai / Excavation and backfilling	1	global / lump sum	\$	\$	
31.2	Enrochement / Rockfill	275	m ²	\$ -	\$ -	
	Sous-total 31 / Subtotal 31:-			\$	\$	
33 TUYAUX POUR PONCEAUX / PIPES FOR CULVERT						
33.1	Tuyaux pour ponceau / Pipes for culvert	1	global / lump sum	\$	\$	
	Sous-total 33 / Subtotal 33:-			\$	\$	
34 TRANSPORT / TRANSPORT						
34.1	Sécurité routière -Glissières GTOG semi-rigide aux approches (DN-VII-3-GSR001) incluant tous les raccordements, transitions de rigidité et dispositifs d'extrémités / Road security - approach steel guardrails GTOG (DN-VII-3-GSR001) including all connections, stiffness transitions and end devices	40	m	\$ -	\$ -	
34.2	Signalisation permanente / Permanent signage	1	global / lump sum	\$	\$	
	Sous-total 34 / Subtotal 34:-			\$	\$	
SOUS-TOTAL RÉFÉCTION DU PONCEAU km 18.44 - Route Promenade / SUBTOTAL REHABILITATION OF THE CULVERT km 18.44 - Route Promenade						

Réparation du pont courbé km 58.3 - Route Promenade / Repairs of curved bridge km 58.3 - Route Promenade

Parc national de la Mauricie/ La Mauricie national Park

V/RÉF. : 45353174

BORDEREAU DE SOUMISSION / PAY ITEM TABLE

DIVISION/ DIVISION	DESCRIPTION DES TRAVAUX / DESCRIPTION OF WORK	QUANTITÉ / QUANTITY	UNITÉ / UNIT	PRIX UNITAIRE / UNIT PRICE	MONTANT / AMOUNT	TOTAUX / TOTAL
Structure 3 / Structure 3						
01	CLAUSES GÉNÉRALES / GENERAL CLAUSES					
01.1	Organisation de chantier (avec phasage des travaux) / <i>Site organization (with phasing of the work)</i>	1	global / <i>lump sum</i>	\$	\$	\$
01.2	Régulation de la circulation / Traffic Control	1	global / <i>lump sum</i>	\$	\$	\$
01.3	Environnement/ Environment	1	global / <i>lump sum</i>	\$	\$	\$
				Sous-total 01 / <i>Subtotal 01:</i>		
02	CONDITIONS EXISTANTES / EXISTING CONDITIONS					
02.1	Démolition (pavage, glissière aux approches, incluant nettoyages et préparation des différentes surfaces) / <i>Demolition (paving, guardrail approaches, including cleaning and preparation of various surfaces)</i>	1	global / <i>lump sum</i>	\$	\$	\$
				Sous-total 02 / <i>Subtotal 02:</i>		
03	BÉTON / CONCRETE					
03.1	Béton coulé en place (dalle de transition, réparation des piles, culée, mur garde-grevé et mur d'alleys) / <i>Poured in place concrete (transition slab, pile repair, abutment wall, strike guard and wing walls)</i>	1	global / <i>lump sum</i>	\$	\$	\$
03.2	Réparation sans surépaisseur (côtes du tablier incluant prolongement de drain) / <i>Repair without oversize (sides of slab, including drain extension)</i>	52	m ²	\$ -	\$ -	\$ -
03.3	Réparation de surface de dalle (avant pose de membrane) / <i>Repair of slab surface (before installation of membranes)</i>	30	m ²	\$ -	\$ -	\$ -
				Sous-total 03 / <i>Subtotal 03:</i>		
05	MÉTAUX / MÉTALS					
05.1	Acier pour construction pour pont / <i>Steel for bridge construction</i>	1	global / <i>lump sum</i>	\$	\$	\$
05.2	Appareil d'appui / <i>Bearing</i>	1	global / <i>lump sum</i>	\$	\$	\$
05.3	Joint de tablier / <i>Deck joint</i>	1	global / <i>lump sum</i>	\$	\$	\$
				Sous-total 05 / <i>Subtotal 05:</i>		
6	BOIS, PLASTIQUES ET COMPOSITES / WOOD, PLASTICS AND COMPOSITES					
06.1	Ouvrage en bois (plateforme et garde-corps) / <i>Woodwork (deck and guardrail)</i>	1	global / <i>lump sum</i>	\$	\$	\$
				Sous-total 06 / <i>Subtotal 06:</i>		
7	ÉTANCHÉITÉ / WATERPROOFING					
07.1	Membrane d'étanchéité / <i>Waterproofing membrane</i>	1	global / <i>lump sum</i>	\$	\$	\$
				Sous-total 07 / <i>Subtotal 07:</i>		
31	TERRASSEMENTS / EARTHWORKS					
31.1	Excavation et remblai / <i>Excavation and backfilling</i>	1	global / <i>lump sum</i>	\$	\$	\$
31.2	Enrochement / <i>Rockfill</i>	275	m ²	\$	\$	\$
				Sous-total 31 / <i>Subtotal 31:</i>		

BORDEREAU DE SOUMISSION / PAY/ITEMS TABLE

DIVISION/ DIVISION	DESCRIPTION DES TRAVAUX / DESCRIPTION OF WORK	QUANTITÉ/ QUANTITY	UNITÉ / UNIT	PRIX UNITAIRE / UNIT PRICE	MONTANT / AMOUNT	TOTAUX / TOTAL
32 AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS / OUTDOOR FACILITIES						
32.1	Revêtements de chaussée bituminous / Bituminous pavements	1	global / lump sum	\$		\$
32.2	Marquages de chaussée / Markings of roadway	150	m	\$	\$	\$
					Sous-total 32:	\$
					Subtotal 32:	\$
34 TRANSPORT / TRANSPORT						
34.1	Sécurité routière -Glisseries GTOG semi-rigide aux approches (DN-VIII-3-GSR001) incluant tous les raccordements, transitions de rigidité et dispositifs d'extrémités / Road security - approaches steel/gardrails GTOG (DN-VII-3-GSR001) including all/connections, stiffness transitions and end devices	40	m global / lump sum	\$ -	\$ -	\$
34.2	Signalisation permanente / Permanent signage	1		\$	\$	\$
					Sous-total 34:	\$
					Subtotal 34:	\$
SOUS-TOTAL RÉPARATION DU PONT COURBÉ km 58.3 -						
Route Promenade / SUBTOTAL OF REPAIRS OF CURVED BRIDGE km 58.3 - Route Promenade						
						\$

Réparation du pont acier-bois No. 3.4 - Rivière à la Pêche / Repairs of steel-wood bridge No. 3.4 - Rivière à la Pêche

VIRÉF. : 45353174

BORDEREAU DE SOUMISSION / PAY ITEMS TABLE

DIVISION / DIVISION	DESCRIPTION DES TRAVAUX / DESCRIPTION OF WORK	QUANTITÉ / QUANTITY	UNITÉ / UNIT	PRIX UNITAIRE / UNIT PRICE	MONTANT / AMOUNT	TOTAUX / TOTAL
------------------------	--	------------------------	-----------------	-------------------------------	---------------------	-------------------

Structure 4

01 CLAUSES GÉNÉRALES / GENERAL CLAUSES

1.1 Organisation de chantier (avec phasage des travaux) / Site organization (with phasing of the work)	1	global / <i>lump sum</i>	\$	
1.2 Régulation de la circulation / Traffic Control	1	global / <i>lump sum</i>	\$	
1.3 Environnement / Environment	1	global / <i>lump sum</i>	\$	

Sous-total 01 /
Subtotal 01:

\$

02 CONDITIONS EXISTANTES / EXISTING CONDITIONS

02.1 Démolition (charpente d'acier et d'éléments de bois) / Demolition (steel structure and wood elements)	1	global / <i>lump sum</i>	\$	

Sous-total 02 /
Subtotal 02:

\$

03 BÉTON / CONCRETE

03.1 Béton coulé en place (pile centrale et réparation aux culées) / Poured in place concrete (central pile and abutment)	1	global / <i>lump sum</i>	\$	

Sous-total 03 /
Subtotal 03:

\$

05 MÉTAUX / METALS

5.1 Acier pour construction pour pont / Steel for bridge construction	1	global / <i>lump sum</i>	\$	
5.2 Appareil d'appui / Bearing	1	global / <i>lump sum</i>	\$	

Sous-total 05 /
Subtotal 05:

\$

06 BOIS, PLASTIQUES ET COMPOSITES / WOOD, PLASTICS AND COMPOSITES

6.1 Ouvrage en bois (plate-lage et garde-corps) / Woodwork (deck and guardrail)	1	global / <i>lump sum</i>	\$	
6.2 Fondations en bois (incluant remplissage) / wood foundations (including rockfilling)	1	global / <i>lump sum</i>	\$	

Sous-total 06 /
Subtotal 06:

\$

31 TERRASSEMENTS / EARTHWORKS

31.1 Excavation et remblai / Excavation and backfilling	1	global / <i>lump sum</i>	\$	
31.2 Enrochement / Rockfill	275	m ²	\$	

Sous-total 31 /
Subtotal 31:

\$

34 TRANSPORT / TRANSPORT

34.1 Sécurité routière - Glissières GTOG semi-rigide aux approches (DN-VIII-3-GSR001) incluant tous les raccordements, transitions de rigidité et dispositifs d'extrémités / Road security - approaches steel gardsails GTOG (DN-VII-3-GSR001) including all connections, stiffness transitions and end devices	40	m	\$	
34.2 Signalisation permanente / Permanent signage	1	<i>lump sum</i>	\$	

Sous-total 34 /
Subtotal 34:

\$

SOUS TOTAL RÉPARATION PONT ACIER-BOIS NO. 3.4 - Rivière à la Pêche / SUBTOTAL REPAIRS OF STEEL-WOOD BRIDGE NO. 3.4 - Rivière à la Pêche

\$

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION - APPENDICE 2

**LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT
ACTUELLEMENT ADMINISTRATEURS DU SOUMISSIONNAIRE**

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES
INSCRIRE LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEURS

Numéro de l'appel d'offres: 5P300-15-5158

Réparation de trois ponts et réfection d'un ponceau
au PN de La Mauricie

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION – APPENDICE 3

Le gestionnaire de projet doit faire remplir ce formulaire par l'entrepreneur principal, APRÈS l'attribution du contrat.

Attestation et preuve de conformité aux exigences en matière de santé et sécurité au travail (SST)

Les entrepreneurs devront remplir ce formulaire à la satisfaction de Parcs Canada pour avoir accès aux lieux de travail.

Parcs Canada considère que les textes législatifs fédéraux régissant la santé et la sécurité au travail lui imposent certaines responsabilités en tant que propriétaire de lieux de travail. Pour être en mesure d'assumer ces responsabilités, Parcs Canada met en œuvre un régime de sécurité à l'intention des entrepreneurs qui exécutent des travaux sur ses lieux de travail, afin qu'ils assument bien les rôles et les responsabilités qui leur incombent en vertu de la partie II du Code canadien du travail et du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*.

Autorité responsable/chef de projet de Parcs Canada	Adresse	Coordonnées
Gestionnaire de projet/autorité contractante (supprimer la mention inutile)		
Entrepreneur principal		
Sous-traitant(s) (ajouter des lignes au besoin)		
Lieux des travaux		
Description générale des travaux à exécuter		

Répondre par « Oui » aux énoncés qui s'appliquent à la situation.

Une réunion a été organisée pour discuter des risques et de l'accès au lieu de travail; tous les risques connus et prévisibles ont été signalés à l'entrepreneur et à ses sous-traitants.
L'entrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes législatifs fédéraux et provinciaux/territoriaux, ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui s'appliquent L'entrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes légititifs fédéraux et provinciaux/territoriaux, ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui s'appliquent à la Santé et sécurité au travail.
L'entrepreneur et ses sous-traitants fourniront tous les matériels, équipements, dispositifs et vêtements de sécurité exigés.
L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent bien tous les matériels, équipements, dispositifs et vêtements de sécurité exigés, et qu'ils les utilisent en tout temps.
L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs activités ne mettent pas en danger la santé et la sécurité des employés de Parcs Canada.
L'entrepreneur/le sous-traitant a inspecté le chantier et a effectué une évaluation des risques; il a mis en place un plan de santé et sécurité qu'il a porté à la connaissance de ses employés avant le début des travaux.
Lorsque l'entrepreneur ou un sous-traitant entreposera, manipulera ou utilisera des substances dangereuses sur le lieu de travail, il placera des panneaux d'avertissement aux points d'accès afin d'avertir les personnes concernées de la présence de ces substances et de leur communiquer les précautions à prendre pour éviter ou limiter les risques de blessure ou d'accident mortel.
L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent toutes les procédures d'urgence en vigueur dans le lieu de travail.

Je soussigné, _____ (entrepreneur), atteste que j'ai lu, que je comprend et que je respecterai, ainsi que mon entreprise, mes employés et tous mes sous-traitants, les exigences exposées dans le présent document et les conditions du contrat.

Nom _____ Signature _____

Date _____

ANNEXE A

FORMULAIRE D'ATTESTATION D'ASSURANCE



ATTESTATION D'ASSURANCE

Page 1 of 2

Description et emplacement des travaux	N° de contrat.
	N° de projet

Nom de l'assureur, du courtier ou de l'agent	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code postal
--	-------------------	-------	----------	-------------

Nom de l'assuré (Entrepreneur)	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code Postal
--------------------------------	-------------------	-------	----------	-------------

Assuré additionnel Sa majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada,
--

Genre d'assurance (Exigé lorsque coché)	Compagnie et N° de la police	Date d'effet J / M / A	Date d'expiration J / M / A	Plafonds de garantie		
<input checked="" type="checkbox"/> Responsabilité civile des entreprises				Par sinistre \$	Global général annuel \$	Global - Risque après travaux \$
<input type="checkbox"/> Responsabilité complémentaire/excéđ.				\$	\$	\$
<input type="checkbox"/> Assurance des chantiers / Risques d'installation				\$		
<input type="checkbox"/> Responsabilité pollution des entreprises				\$	<input type="checkbox"/> Par incident <input type="checkbox"/> Par événement	Global \$
<input type="checkbox"/> Responsabilité maritime				\$		
<input type="checkbox"/> Responsabilité aérienne				\$	<input type="checkbox"/> Par incident <input type="checkbox"/> Par événement	Global \$

J'atteste que les polices ci-dessus ont été émises par des assureurs dans le cadre de leurs activités d'assurance au Canada et que ces polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de l'Attestation d'assurance, incluant le préavis d'annulation ou de réduction de garantie.

Nom de la personne autorisée à signer au nom de(s) (l')assureur(s) (Cadre, agent, courtier)

Numéro de Téléphone

Signature

Date J / M / A

ATTESTATION D'ASSURANCE

Page 2 of 2

